

Le/la/les soussigné/e/s certifie/nt n'avoir communiqué ci-dessus que des renseignements conformes à la réalité. Il(s)/elle(s) certifie/nt n'avoir omis aucune indication susceptible d'induire en erreur le bailleur. Le bailleur est autorisé à vérifier la véracité des données communiquées.

Les locaux ont été visités par le/la/les candidat/e/s soussigné/e/s qui les accepte/nt dans leur état actuel, sans aucune réserve.

Les candidats sont rendus attentifs au fait que toutes les pièces et documents personnels transmis ne leur seront pas retournés. Ils autorisent expressément la gérance à détruire ces derniers dans le cas où leur dossier n'est pas retenu pour la location de l'appartement.

Les candidats déclarent qu'ils ont transmis leurs données librement et volontairement.

Si les locaux sont attribués au/x soussigné/e/s, il(s)/elle(s) s'engage/nt à verser une somme forfaitaire de CHF 200.00 + TVA, y compris en cas de renonciation, pour couvrir les frais administratifs du bailleur ou de son représentant.

Documents à fournir (récents, datant de moins de 3 mois) :

- Un extrait de l'Office des poursuites officiel de la société
- Un extrait du registre du commerce récent
- Compte pertes et profits de la société (3 derniers exercices)
- Copie des papiers d'identité de la / des personne/s habilité/es à représenter la société

En tant que privé/indépendant :

- Extrait de l'office des poursuites
- Copie carte d'identité ou permis de séjour
- Dernière déclaration d'impôt

Lieu et date : _____

Signature(s) : _____